

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 18279**

### Intitulé

Titre ingénieur : Titre ingénieur Ingénieur diplômé du Conservatoire national des arts et métiers, spécialité prévention des risques, en partenariat avec l'ISP-Picardie

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) Modalités d'élaboration de références : CTI	Administrateur(trice) général(e) du CNAM

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

331 Santé, 344r Mise en oeuvre des règles d'hygiène et sécurité

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'ingénieur Cnam de la spécialité prévention des risques est un professionnel chargé de l'élaboration et de la mise en oeuvre des actions de prévention des risques dans les domaines du travail, de l'environnement, et des produits de consommation.

Il intervient pour évaluer les risques pour la sécurité sanitaire, les présenter aux acteurs internes et externes de l'entreprise, proposer une politique, des programmes et des actions de prévention tenant compte de la stratégie industrielle et commerciale ainsi que des process et évaluer leurs résultats.

Les principales activités que l'ingénieur Cnam de la spécialité prévention des risques peut être amené à conduire sont les suivantes :

Diagnostic de situation sanitaire

Veille, alerte

Test de solution

Contrôle de la conformité, audit

Formation

Évaluation des impacts

Communication

Relations avec les experts du domaine et les autorités publiques

*La certification implique la vérification des qualités suivantes :*

#### **L'acquisition des connaissances scientifiques et techniques et la maîtrise de leur mise en oeuvre :**

1. La connaissance et la compréhension d'un champ de sciences fondamentales et la capacité d'analyse et de synthèse qui leur est associée dans les domaines suivants : biologie, biochimie, biophysique, psychosociologie des risques, épidémiologie, toxicologie ;
2. L'aptitude à mobiliser les ressources d'un champ scientifique et technique spécifique : recueillir des données pour l'évaluation quantitative des risques, réaliser des modélisations mathématiques et statistiques des risques et savoir en discuter la portée et les limites ;
3. La maîtrise des méthodes et des outils de l'ingénieur : identification des dangers, modélisation des risques, approche processus et intégration des différentes dimensions de l'incertitude scientifique ;
4. La capacité à concevoir, concrétiser, tester et valider des solutions, des méthodes, des outils et des dispositifs innovants en matière de prévention ;
5. La capacité à effectuer des activités de recherche développement, à mettre en place et à évaluer des dispositifs expérimentaux dans un cadre collaboratif et pluridisciplinaire ;
6. La capacité à analyser de façon critique des publications scientifiques internationales (donc en anglais) sur les risques sanitaires dans les différentes disciplines scientifiques concernées, notamment la physique, la chimie, la biologie, la toxicologie et l'épidémiologie.

#### **L'adaptation aux exigences propres de l'entreprise et de la société :**

7. L'aptitude à prendre en compte les enjeux de l'entreprise : dimension économique, respect de la santé et de la qualité, performance des équipes, réponse aux attentes des parties prenantes dans une optique de développement durable et de RSE ;
8. L'aptitude à prendre en compte les enjeux des relations au travail, d'éthique, de responsabilité, de sécurité et de santé au travail ;
9. L'aptitude à prendre en compte les enjeux environnementaux, notamment par application des principes du développement durable et du principe de précaution ;
10. L'aptitude à prendre en compte les règles juridiques applicables en France et dans les différents pays d'opération ;
11. L'aptitude à réagir aux situations d'urgence et prévenir les crises sanitaires ;

#### **La prise en compte de la dimension organisationnelle, personnelle et culturelle :**

12. La capacité à s'insérer dans la vie professionnelle, à s'intégrer dans une organisation, à l'animer et à la faire évoluer : exercice de la responsabilité, esprit d'équipe, engagement et leadership, exemplarité, management de projets, maîtrise d'ouvrage, communication avec des spécialistes comme avec des non-spécialistes ;
13. L'aptitude à travailler en contexte international : maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères et ouverture culturelle associée, capacité d'adaptation aux contextes internationaux dans un contexte de mondialisation des risques ;
14. La capacité à se connaître, à s'autoévaluer, à gérer ses compétences (notamment dans une perspective de formation tout au long de la vie), à opérer ses choix professionnels.

## Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Sont particulièrement concernées les industries et les collectivités dans lesquelles les questions de risque sanitaire et environnemental représentent des enjeux stratégiques : chimie, BTP, automobile, énergétique, aéronautique, déchet, établissements de santé, grandes métropoles, assurances, administrations centrales et régionales, agences de sécurité sanitaire. Lorsqu'il s'agit de PME ou d'ETI, l'activité peut être exercée dans un cadre mutualisé au niveau des branches professionnelles.

Directeur HSE ou HSQE Chief risk officer

Directeur du développement durable

Ingénieur dans un service de santé sécurité

Responsable de projet dans une entreprise, une collectivité, une administration ou une agence de sécurité sanitaire

Consultant privé ou dans un bureau d'étude spécialisé

Ingénieur Environnement Hygiène - Sécurité

Ingénieur prévention sécurité

Ingénieur sécurité environnement

Responsable Environnement Hygiène - Sécurité

Ingénieur-conseil des services de prévention

### Codes des fiches ROME les plus proches :

H1302 : Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels

H1303 : Intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriel

## Modalités d'accès à cette certification

### Descriptif des composantes de la certification :

Descriptif des composantes de la certification :

Le titre d'ingénieur comprend trois types de composantes :

- des composantes scientifiques (54 ECTS) liées à des compétences et connaissances générales et de spécialisation,
- des composantes tertiaires (36 ECTS) portant sur des compétences de communication,
- des composantes professionnelles (90 ECTS) liées à une expérience réalisée dans le cadre d'une entreprise ou d'une organisation. Leur évaluation s'appuie sur la présentation d'un mémoire.

Il est nécessaire d'obtenir  $\geq 10/20$  à chaque UE constitutive des deux premières composantes ainsi que pour le mémoire (les UE étant capitalisables).

Le diplôme d'ingénieur du Cnam dans la spécialité prévention des risques, en partenariat avec l'ISP se prépare en formation initiale par apprentissage ou en formation continue d'adulte. L'alternance de séquences académiques et professionnelles est en moyenne de 3 à 4 semaines d'entreprise pour 2 semaines en centre de formation, en accord avec les membres de l'association partenaire de l'ISP représentant la profession.

La certification porte sur les composantes présentes au cadre 5 selon les modalités suivantes :

Il est nécessaire d'obtenir :

$\geq 10/20$  à chaque UE pour le cycle initial, le cycle préparatoire et le cycle de spécialisation

$\geq 10/20$  au mémoire d'ingénieur

Les UE délivrées par la VAE le sont sur évaluation par un jury de VAE que les connaissances, compétences et aptitudes sont présentes au niveau exigé pour les obtenir.

### Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	Le jury de délivrance des diplômes d'ingénieur est paritaire. Il est composé des personnalités suivantes avec un quorum minimum de huit personnes (Le Directeur de l'École d'Ingénieurs du CNAM -Président du jury-, le Directeur de l'Antenne Alternance du Centre CNAM (Paris ou Région) dans laquelle la formation s'est déroulée, le Responsable national du parcours, le responsable pédagogique, le Directeur du CFA, un représentant de l'association ISP, des représentants professionnels du domaine en nombre équivalent au nombre des membres représentants la formation nommés par le Directeur de la formation).

Après un parcours de formation continue	X	Le jury de délivrance des diplômes d'ingénieur est paritaire. Il est composé des personnalités suivantes avec un quorum minimum de huit personnes (Le Directeur de l'École d'Ingénieurs du CNAM -Président du jury-, le Directeur de l'Antenne Alternance du Centre CNAM (Paris ou Région) dans laquelle la formation s'est déroulée, le Responsable national du parcours, le responsable pédagogique, le Directeur du CFA, un représentant de l'association ISP, des représentants professionnels du domaine en nombre équivalent au nombre des membres représentants la formation nommés par le Directeur de la formation).
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	Jury spécifique de VAE composé d'enseignants et de professionnels conformément à la loi du 17 janvier 2002

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Diplôme final Le titre d'ingénieur : · confère le grade de master. · donne accès à des formations spécialisées : année de spécialisation pour ingénieur, mastère spécialisé... · permet l'inscription en doctorat sous conditions Le diplôme est délivré par le CNAM	

#### Base légale

##### Référence du décret général :

Articles D612-33 à D612-36 du code de l'éducation (grade de master)

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 19 février 2016

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

La formation a ouvert en septembre 2012. Elle a diplômé 11 élèves en 2014-2015, 12 en 2015-2016.

##### Autres sources d'information :

<http://eicnam.cnam.fr>

<http://www.cnam.fr>

<http://www.formationcnampicardie.com/>

##### Lieu(x) de certification :

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Île-de-France - Paris ( 75) []

Cnam - 292 Rue Saint-Martin - 75003 Paris

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Centre régional du Cnam en Picardie (Avenue des Facultés 80000 Amiens)

Centre d'enseignement d'Amiens pour l'apprentissage

Centre d'enseignement de Beauvais pour la formation continue

##### Historique de la certification :